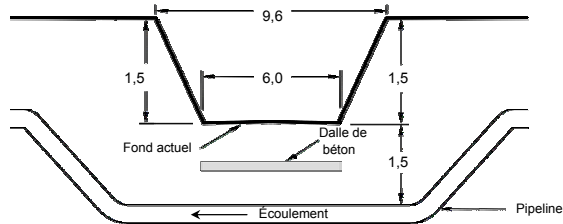


## IDENTIFICATION / LOCALISATION

Nom : Rivière Pénin # 4884  
 Type : Municipal  
 Lot(s) : 2059342 (116)  
 Rang : Concession Saint-Romain  
 Cadastre : Paroisse de Saint-Jean-Chrysostome  
 Municipalité : Lévis  
 MRC : Lévis

## SECTION AU SITE DE TRAVERSÉE



### Notes :

- Dimensions approximatives (m)
- Couverture minimale projetée sous le fond actuel. Le relevé d'arpentage détaillé permettra d'établir de façon précise la couverture minimale à respecter.
- La dalle de béton peut ne pas être requise.

## ÉVALUATION DES HABITATS POUR LA FAUNE ICTHYENNE

- Intermittent : Non
- Profondeur d'eau (m)\* : Non déterminée / 0,3
- Type d'écoulement\* : Non déterminé / laminaire
- Vitesse (m/s)\* : Non déterminée / 0,75
- Substrat\*\* : Organique, déposition
- Potentiel de fraie au site de traversée\*\*\* : Nul, nul, nul, nul
- Habitat d'alimentation - Espèces : Non pêché en raison de la pluie
- Habitat sensible à l'aval : Oui
- Obstacle à la migration vers l'amont : Non
- Vulnérabilité : Vulnérable
- Remarque(s) : -
- Période recommandée de franchissement : 15 juillet au 15 avril
- Suivi recommandé après la construction : Qualité du substrat et vég. aquat. Stab. du lit, des talus et berges.

### Notes :

- \* Mesure printanière / mesure estivale
- \*\* Substrat dominant / sous-dominant
- \*\*\* Potentiel de fraie pour salmonidés, espèces d'eau vive, espèces d'eau calme, cyprinidés

## MILIEU ENVIRONNANT

Topographie : Vallonnée  
 Utilisation du sol : Boisée  
 Type de sol : Terre noire bien décomposée + tourbe grossière (sphaignes)  
 (selon la carte pédologique)

## PHOTO AU SITE DE TRAVERSÉE

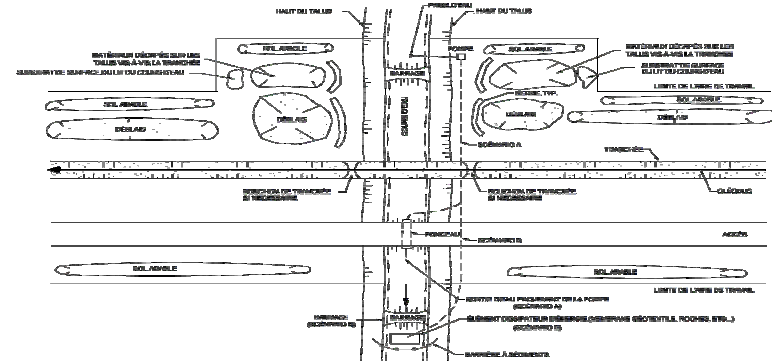


## REMISE EN ÉTAT

Lit : Matériel original  
 Talus : Pente originale  
 Stabilisation : Ensemencement ou empierrement ou combinaison des deux

## MÉTHODE DE CONSTRUCTION

### TRAVERSÉE À SEC - BARRAGE ET POMPAGE



### Notes :

L'ensemble des travaux préparatoires (décapage du sol arable, construction des bermes, soudage de la conduite, etc.) s'effectuera avant le début de l'excavation. Ainsi, en général, les travaux dans les cours d'eau peuvent être réalisés sans interruption à l'intérieur d'une période de 8 à 15 heures.

Le ponton sera installé lors de la préparation de la zone de travail. Il demeurera en place pour l'ensemble de la période des travaux et suite à la fermeture du chantier si les travaux n'étaient pas complétés. Toutefois, celui-ci ne devra causer aucune entrave au libre écoulement des eaux et ne provoquer aucune inondation.

La méthode de construction et le plan de contrôle des sédiments proposés pourront être ajustés lors des travaux d'implantation du pipeline et ce, en fonction du débit du cours d'eau et des matériaux rencontrés lors de l'excavation.

Le décapage du sol arable de part et d'autre du cours d'eau s'effectuera seulement en milieu cultivé.

Cette vue en plan est un croquis type et n'est nullement conçue à des fins de construction.



UDV Groupe Conseil UDA Inc.  
 Agriaffaires, forêts et environnement

Date	Révision	App.

<b>Projet : PIPELINE SAINT-LAURENT</b>	
<b>Titre : Fiche synthèse des cours d'eau</b>	
Préparé par :	Guy Avoine, B. Sc., biol.
Approuvé par :	Claude Veilleux, ing. & agr.
Date :	Mai 2006
Fichier :	3325CD01.xls
Feuillet :	6 de 137
Fiche no :	6C